

AFFAIRE N° 14 - Ratification du marché d'un montant de 64.097.574. Fr CFA.  
passé avec la S.G.T.E. pour des travaux de construction d'un groupe scolaire  
à Château-Morange.

Le Maire donne lecture du rapport :

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir ratifier le marché

d'un montant de 64.097.574. Fr CFA. passé avec la S.G.T.E. pour travaux de construction d'un groupe scolaire à Château Morange.

Je vous demande également d'approuver la convention fixant les conditions dans lesquelles M. Jean HEBRARD, Architecte, apportera son concours pour l'exécution des travaux en cause.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les disponibilités du chapitre 23-010 : constructions scolaires du budget 1964 ;/.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé  
St-Denis, le 5 Mai 1964  
M. Prifer et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Simeon J. [Signature]*